

PRESIDENCE DU COMITE CENTRAL
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail • Démocratie - Paix

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

CABINET MILITAIRE

CHANCELLERIE

[]) ECRET N° 79/501 du 12/09/79
portant nomination à titre exception-
nel dans l'Ordre du Mérite Congolais

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI
CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL DES MINISTRES.

VU la Constitution du 8 Juillet 1979

VU le Décret 59/54 du 25 Février 1959, portant création
de l'Ordre du Mérite Congolais ;

VU le Décret 59/227 du 31 Octobre 1959, fixant le
montant des droits de Chancellerie ;

[]) ECRETE :

ARTICLE 1ER : Sont nommés à titre exceptionnel dans l'Ordre du
Mérite Congolais :

AU GRADE D'OFFICIER

MM. DEDEGBE Benjamin, en service à BRAZZAVILLE (Air-Afrique)

LASHENY Jacki, en service à BRAZZAVILLE (Air-Afrique)

ARTICLE 2 : Il ne sera pas fait application des dispositions du
décret 59/227 du 31 Octobre 1959, en ce qui concerne le règle-
ment des droits de chancellerie.

ARTICLE 3 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel
de la République Populaire du Congo et communiqué partout où
besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, 12 Septembre 1979



Le Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-